

Documentazione informativa

1. Elenco degli Stati membri delle Nazioni Unite (gennaio 1976)
2. Dichiarazione dell'ONU sulla protezione delle persone contro la tortura
3. Roger Girod
Mutamento sociale e continuità politica in Svizzera
(Assemblea dei delegati del Forum Helveticum, Berna, 26.III.76)
4. Lo smacco dell'Europa egemonica da Carlomagno a Hitler
5. Quale avvenire per il nostro passato?

N.B. - La documentazione è in lingua francese

Giugno 1976

CHANGEMENT SOCIAL

ET

CONTINUITÉ POLITIQUE EN SUISSE

di

Roger Girod

professore alla Facoltà di Sociologia

dell'Università di Ginevra

Conferenza tenuta a Berna il 26 marzo 1976 in occasione
dell'Assemblea dei delegati del FORUM HELVETICUM

R o g e r G i r o d , G e n è v e

C h a n g e m e n t s o c i a l e t

c o n t i n u i t é p o l i t i q u e e n S u i s s e

Mesdames, Messieurs,

En me faisant le très grand honneur de m'inviter à prendre la parole lors de votre assemblée d'aujourd'hui, MM. Peter Dürrenmatt et Martin Meyer m'ont proposé de parler des principaux changements en cours dans la société suisse. Bien entendu, tout en acceptant ce thème, il m'a fallu leur indiquer que je ne me sentais pas capable de le traiter entièrement et que je me limiterai à quelques points, choisis autant que possible dans des domaines auxquels j'ai eu l'occasion de consacrer des travaux. Or, il se trouve que l'un de ces domaines est celui du comportement politique et que ce qui y est frappant en Suisse, ce n'est pas le changement, mais au contraire la constance. Tout naturellement, j'en suis venu à mettre par conséquent en rapport changement social et stabilité politique.

1. Contraste

Le contraste est étonnant. Depuis la deuxième guerre mondiale, en effet, d'importantes transformations ont fait leur oeuvre dans ce pays. La partie de la population qui vit dans des villes a considérablement augmenté. Près de la moitié des habitants de ce pays demeurent actuellement dans des zones urbaines, alors que la proportion était du tiers il y a une trentaine d'années. L'urbanisation se traduit encore par une prépondérance de plus en plus marquée des modes de pensée et de style de vie de l'homme des villes, par rapport à la civilisation rurale, dans les campagnes. Celles-ci

ne seront bientôt plus qu'un vaste "suburb". En ce qui concerne la démographie, il faut noter un accroissement exceptionnel du volume de la population, dû à l'afflux de travailleurs étrangers. Ce changement brusque du volume de la population a eu des répercussions sur le logement et sur beaucoup d'autres aspects des conditions de vie. L'économie s'est modernisée à un rythme très rapide. Cela se traduit par des modifications fort sensibles de répartition de la force de travail par professions. Ainsi, l'agriculture n'occupe même plus le 10ème des actifs. Son importance relative était double au lendemain de la dernière guerre. Le secteur secondaire plafonne, tandis que le tertiaire se développe de plus en plus. Le changement du contenu des tâches est plus difficile à mettre en évidence. Il n'en est pas moins très considérable. Que l'on songe, pour ne prendre qu'un exemple, à toutes les incidences que l'introduction de l'ordinateur a eues dans l'administration, la banque ou le commerce.

La production a augmenté dans des proportions telles que le revenu national réel par tête a doublé depuis les années 1950. Les niveaux de vie ont donc fait un bond sans précédent: les familles ouvrières typiques d'aujourd'hui ont le pouvoir d'achat qui était celui des cadres moyens (du niveau des chefs de service, disons) de 1950. Cela ne veut évidemment pas dire qu'ils ont rattrapé les cadres, car les écarts entre les catégories sociales se sont grosso modo maintenus, avec plutôt, semble-t-il, une tendance à l'accroissement des inégalités de revenu. Aux autres "niveaux" de la vie collective, les changements ne sont pas moins évidents: l'un des plus significatifs est l'évolution de la natalité. Celle-ci est en baisse très nette dans la population de nationalité suisse. En ce qui concerne cette dernière, le nombre des naissances (60.000 en 1973) ne dépasse plus que de fort peu celui des décès (53.000). Cette évolution est la résultante profonde de changements des mœurs, notamment des relations familiales, plus précisément du rapport entre le petit noyau formé du père, de la mère, plus leurs enfants non adultes et la famille au sens plus large, cadre qui se prêtait mieux à la prise en charge de l'enfant. Le changement des

moeurs se reflète de façon plus visible dans le vêtement, le langage, la nature des relations de tous les jours, les loisirs, le contenu des médias. Combien la comparaison des illustrés populaires d'hier et d'aujourd'hui est frappante à cet égard, quel scandale et quel ébahissement auraient provoqués, il y a 20 ans, beaucoup d'émissions de TV actuelles. Notons aussi, bien sûr, l'évolution des croyances et des pratiques religieuses.

Je soulignerai enfin que le regard que la population - ou du moins d'assez larges fractions de la population - porte sur le pays n'est plus le même. Il faudrait, à ce sujet, se livrer à des recherches pour éviter de prendre trop vite pour bon argent ce qui n'est peut-être qu'impression. Il semble tout de même, par exemple, que les thèses optimistes d'un ouvrage tel que celui d'André Siegfried, La Suisse: démocratie témoin, ne rencontreraient plus aujourd'hui l'accueil à peu près unanime^{ment} approbateur qu'elles connurent en 1948. L'humeur est au doute, à la mise en question. C'était l'attitude de beaucoup d'intellectuels suisses, depuis toujours. Que l'on songe à Ramuz, pour ne citer que lui. Cette attitude est probablement devenue plus générale. Elle paraît dominer en tout cas, dans les couches semi-intellectuelles. Celles-ci s'élargissent d'année en année, du fait de l'extension de l'enseignement post-primaire - autre changement social capital.

Ainsi, la superstructure bouge tout autant que l'infrastructure. Jusque là, rien que de logique. Mais je n'ai pas mentionné le domaine politique. Et là, c'est la stabilité qui frappe. Le système des forces politiques est pratiquement identique à ce qu'il était il y a trois décennies, ou même davantage.

La principale de ces forces est constituée par une majorité populaire modérée, pour ne pas dire conservatrice. La votation de dimanche dernier, 21 mars, sur la participation dans les entreprises constitue un preuve supplémentaire de cette absence de goût pour les changements trop marqués. L'électeur n'accepte que les réformes qu'il juge tout à fait indispensables, à condition encore que les

projets qui lui sont présentés soient parfaitement au point.

Autre signe évident de la persistance de la population dans ses habitudes politiques, l'extraordinaire stabilité de la puissance relative des divers partis, tant dans le canton qu'à l'échelle fédérale. Vous me permettrez de citer quelques chiffres, pour rappeler quel degré atteint cette stabilité. De 1922 à 1975, les socialistes ont obtenu au Conseil National un pourcentage de sièges qui a oscillé entre 21.7 % (1922) et 28.9 (en 1943). Il est aujourd'hui de 27.5 %, ce qui est quasiment la même chose qu'il y a 20 ans (1955: 27.1%). Pour les autres partis, les mêmes remarques valent également, à assez peu de chose près: 23.5 % pour les radicaux, en 1975, contre 25.5 % en 1955; 23.0 % pour le PDC en 1975, contre 24.0 % en 1955; 2.0 % pour le parti du travail aux deux dates, etc. Dans ces conditions, la structure de l'exécutif fédéral n'est retouchée qu'à de très longs intervalles. Depuis 1959, la "formule magique", de coopération entre socialistes et modérés, y est appliquée exactement selon le même dosage. Dans les cantons, la stabilité de la composition politique des exécutifs est semblable, en général même plus marquée encore.

Comment comprendre cette absence de relation entre le mouvement qui se fait sentir si fort dans tant de domaines, et cette invariance du réglage de base de la mécanique politique ?

2. Quelques facteurs explicatifs

Essayons d'énumérer quelques faits qui peuvent éventuellement constituer des éléments d'explication:

- a) Le caractère vraisemblablement plus traditionnel que rationnel des attitudes politiques en Suisse. Le système politique suisse a fait apparaître des partis modérés (radical, PDC, notamment) qui dominent la scène politique. Ces partis ont de fortes implantations régionales et confessionnelles. Ils correspondent, en bref, à des milieux, dont chacun a plus ou moins son système de valeurs, ses symboles, son vocabulaire. Les électeurs qui se rattachent à ces partis mettent leur confiance dans un type

d'hommes, avec qui ils se sentent une sorte de parenté, plus qu'ils ne choisissent un camp en fonction d'un programme considéré sous l'angle des objectifs précis qu'il se propose et de l'efficacité des moyens. Ce genre de solidarité tient de la Gemeinschaft (les rapports sociaux "primaires", nés de la vie, dont les structures familiales sont l'exemple le plus typique) plus que de la Gesellschaft (les institutions organisées consciemment, pour réaliser des tâches données). A regarder les choses de près, le parti socialiste est largement fondé, lui aussi, sur des milieux qui se distinguent davantage par des traditions de pensée, des amitiés, que par la situation économique de leurs membres.

Les problèmes politiques changent, la mentalité des leaders des partis aussi, de même que celle de leur clientèle, mais ces attaches culturelles et affectives demeurent. Il est vraisemblable qu'elles résistent même en général à la mobilité géographique. Tout en quittant leur lieu d'origine pour aller s'établir ailleurs, beaucoup d'électeurs restent en effet, sans doute, fidèles à la "sous-culture" où ils se sont formés. Sans quoi, on comprendrait mal comment tant de ruraux ont pu venir grossir la population des villes, comment tant de cités satellites se sont constituées, comment tant d'autres changements se sont produits, dans la répartition des électeurs dans l'espace, sans que l'éventail des forces politiques ait davantage évolué.

Si ce qui précède est vrai, les attitudes politiques doivent résulter davantage de l'éducation familiale que de tout autre facteur. Elles sont donc, pour l'essentiel, héritées.

Il faudrait évidemment vérifier par des observations ad hoc ces suppositions. Elles ne sont que les plus plausibles en l'état du dossier.

- b) La démocratie directe, combinée avec la modération de la majorité. Les électeurs sont appelés à se prononcer fréquemment lors

de votations. La majorité impose très régulièrement une politique des tout petits pas, voire du surplace. Dans ces conditions, les partis qui sont aux responsabilités gouvernementales, au palais fédéral ou dans les cantons, sont contraints d'avoir des objectifs se situant très près de l'axe ainsi fixé par le souverain. Ils visent un peu sur la gauche, un peu sur la droite, selon la nature de leur électorat, et aussi, selon les problèmes. Puisque les partis sont très proches, par leurs choix effectifs plus encore que par leur programme de principe, l'électeur a peu de raisons de quitter celui auquel il est habitué. La situation est bien différente dans les pays où l'opposition d'aujourd'hui peut devenir la majorité de demain. Ce n'est pas à dire que les partis helvétiques ne sont pas différents à certains égards. Chacun d'eux est guidé par une certaine image idéale de l'homme et de la société. Chacun cherche à faire passer une certaine dose de cet idéal dans la pratique. Toutefois, tous sont contraints par la majorité populaire de le faire avec beaucoup de nuances, en collaboration avec les autres forces politiques qui comptent. Les groupes qui n'acceptent pas ces règles - quels sont-ils d'ailleurs en fait, puisque même le parti communiste a sa part de responsabilités exécutives dans certaines municipalités: on peut citer la ville de Genève, Carouge, Le Locle - sont voués à la marginalité permanente.

- c) Pas de rupture politique entre les générations. Certaines analyses récentes fournissent sur ce point des indications très intéressantes. C'est le cas en particulier de celles qui ont suivi une enquête par sondage (échantillon représentant l'ensemble des citoyens de la Suisse, hommes et femmes, interrogés en 1972), réalisée par le Département de science politique de l'université de Genève, en collaboration avec l'Institut de psychologie de l'université de Zurich. Cette recherche a été dirigée par M. D. Sidjanski. Il apparaît en particulier que l'opinion politique de base des citoyens jeunes (20 - 29 ans) est très semblable à celle des autres générations. Dans chaque groupe d'âge, par exemple, une minorité - de l'ordre du quart -

manifeste une attitude que d'aucuns qualifient de "moderne", parce qu'elle paraît avoir d'autant plus de force que le pays est plus évolué. Il s'agit d'une tendance à faire passer la défense de la liberté d'expression et le droit à la participation réelle aux décisions politiques avant le problème de l'ordre et celui de la prospérité. En Suisse, cette minorité est du même ordre de grandeur, chez les citoyens de 20 - 29 ans, que chez ceux de 30 - 39 ans, de 40 - 49 ans et de 50 - 59 ans. Elle est plus petite chez les plus de 60 ans, formés à une époque où la vie était difficile et l'instruction moins répandue (H. Kerr et D. Handley, *Conflits des générations et politique étrangère en Suisse*. Annuaire suisse de science politique, 1974).

En outre, contrairement à des idées fort répandues, les nouvelles générations ne sont pas particulièrement attirées par la gauche. A la question de savoir où ils se situent sur l'échelle allant de l'extrême-gauche à l'extrême-droit, ils répondent plus ou moins comme les autres groupes.

Quarante et un % ne savent pas (ou ne répondent pas). La proportion de ces cas est analogue dans les autres groupes d'âge (sauf chez les plus de 70 ans, pour lesquels elle est de 56 %). Parmi les citoyens de 20 - 29 ans, 3 % se déclarent très à gauche et 11 % à gauche. Dans les groupes plus âgés, la proportion des "très à gauche" est de 4 à 5 % et celle des citoyens de gauche de 5 à 10 %, selon les générations. Au centre se placent 29 % des citoyens de 20 à 29 ans et 16 à 31 % de ceux des autres groupes. A droite ou très à droite, 16 % des citoyens de 20 - 29 ans et 14 % à 23 % de ceux des autres générations.

Interrogés sur le parti auquel va leur préférence, les citoyens de 20 - 29 ans déclarent en leur majorité (63 %) hésiter, ne pas voter (ou ne répondent pas). La proportion des cas de ce genre est moindre chez les citoyens de 30 à 69 ans (40 - 45 %). Elle est de 56 % chez les plus de 70 ans. Les autres, ceux qui indiquent leur préférence politique, sont très peu nombreux (5 %)

à voter pour le parti socialiste (ou le parti du travail) dans le groupe de 20 - 29 ans; chez les citoyens plus âgés, la proportion des électeurs socialistes (ou communistes) est de 12 à 15 %. En ne retenant que les enquêtés ayant indiqué le parti de leur choix (donc en laissant de côté les hésitants, non-votants et non-répondants), on obtient les proportions suivantes: 14 % d'électeurs socialistes (ou communistes) entre 20 et 29 ans, 20 - 26 % entre 30 et 69 ans, 31 % chez les plus de 70 ans. Le PDC a davantage la faveur (32 %) des répondants (ayant indiqué leurs préférences politiques) de 20 - 29 ans que de ceux de 30 - 69 ans (20 - 26 %) et, surtout, que de ceux de 70 ans et plus (19 %). Pour les autres partis, les différences entre les citoyens de 20 - 29 ans et ceux des autres groupes d'âge sont moindres (Enquête sur le comportement politique en Suisse en 1972. D. Sidjanski, H. Kerr, J. Nicola, Genève, 1974. Voir aussi, des mêmes auteurs, avec R. Inglehart et Ch. Roig, Les Suisses et la politique, Genève. 1975, 216 p.).

Il est assez vraisemblable qu'en prenant de l'âge, les citoyens qui avaient 20 - 29 ans, lors de l'enquête, feront des expériences qui diminueront la proportion des "sans-parti" figurant dans leurs rangs. Ce mécanisme et éventuellement d'autres transferts augmenteront sans doute la proportion des électeurs de gauche, rapprochant ainsi encore davantage cette génération des précédentes.⁽¹⁾ Il est logique d'imaginer que des phénomènes analogues se produisent pour chaque génération. C'est en tout cas, à première vue, la façon la plus simple d'expliquer la permanence, sur plusieurs décennies, de l'équilibre des forces politiques.

1) Ces citoyens avaient de 16 à 25 ans en 1968. Il n'est pas exclu que les "événements de mai" et tout ce qui a suivi aient engendré chez eux plutôt des attitudes de rejet par rapport à certaines formes de socialisme, en Suisse du moins.

Cette constance des effets du fonctionnement du système de socialisation politique va dans le sens de l'idée, évoquée plus haut, selon laquelle il est constitué d'univers distincts par leur mentalité plus que par leur situation matérielle. Autrement, puisque celle-ci a tellement changé - tout comme l'enseignement - comment expliquer la persistance de la structure de répartition des affinités politiques ? Reste évidemment à repérer de plus près ces univers et à voir comment, au sein des familles qui se rattachent à chacun d'eux, s'opère la transmission de formes données - spécifiques à chaque milieu - de sensibilité politique.

d) Les travailleurs étrangers. Par suite de leur présence très forte dans les professions les moins recherchées, les travailleurs étrangers aident le gros des travailleurs suisses à occuper des postes plus rentables et plus prestigieux. La fraction la plus défavorisée des classes ouvrières tend ainsi à être constituée de non-citoyens, donc à être hors jeu, tandis que beaucoup d'ouvriers nationaux font l'expérience d'une ascension sociale. Cela pourrait diminuer, au sein du corps électoral, les tensions, augmenter l'adhésion au régime, empêcher les grandes batailles, d'où pourraient résulter la montée de certains partis et la chute de certains autres. Il y a là très certainement une part de vérité. Cependant, il est difficile d'imaginer les "indicateurs" opératoires qui permettraient de l'évaluer. Mais, dire que ces indicateurs sont difficiles à concevoir ne signifie pas qu'il soit tout à fait exclu d'en mettre au point quelques-uns un jour ou l'autre.

e) Domination de classe. Un autre aspect de la société suisse n'a pas changé. Elle demeure capitaliste. La continuité politique dont nous avons parlé peut donc être décrite comme le produit du fonctionnement global d'un système qui assure à la classe capitaliste la pérennité de sa prépondérance et de ses profits et aussi comme l'instrument dont cette classe se sert pour conserver ses privilèges. Cela conduit à accorder une attention particulière à l'action de cette classe. Elle a des représen-

tants dans les différents partis modérés. Elle a établi avec les autres groupes sociaux, notamment dans le cadre des contrats collectifs, des rapports qui facilitent grandement ses desseins. Tout en exerçant sa critique, le mouvement ouvrier est ainsi largement intégré au système. Les cercles dirigeants du grand capitalisme et les organisations qui représentent la masse-très vaste - des petits et moyens possédants, ont tout intérêt à ce que cet état de choses se prolonge. Mais ces constatations, banales, laissent entier notre problème d'aujourd'hui: quels sont, concrètement, les mécanismes par lesquels se réalise la grande persistance des orientations politiques de la majorité populaire et les principaux clivages par partis, en dépit de tous les changements intervenant par ailleurs? La prépondérance de la classe capitaliste ne lui permet tout de même pas de gérer à son gré les courants politiques (et cette classe préférerait sans doute au pur statu quo politique, une régression de la gauche). Ces courants dépendent de conditionnements que nul ne règle à volonté, ne serait-ce que parce qu'ils sont à peu près entièrement inconnus.

- f) Efficacité économique et souplesse politique. L'efficacité économique du régime est évidente. Il assure à la population des conditions de vie qui se comparent très favorablement à celles qui s'observent dans les autres pays avancés. En outre, ces résultats économiques sont obtenus dans le cadre du libéralisme politique et de la décentralisation fédéraliste. Le système accorde des privilèges aux nantis, mais il dispense beaucoup de bien-être et de liberté au reste de la population. Tout cela explique, semble-t-il, pour une large part le peu de goût de la masse des électeurs pour les changements allant au-delà des simples adaptations. Cet état de choses contribue peut-être aussi à la persistance de la puissance relative des divers partis. Chacun de ceux-ci, à sa manière, contribue à ces adaptations nuancées que souhaite la plupart des électeurs. Le citoyen, tout en critiquant volontiers le parti auquel il accorde habituellement son suffrage, approuve sans doute assez profondément le style et la ligne géné-

rale de l'action de ce groupe. Un système qui engendrerait plus de mécontentement profond susciterait aussi, sans doute, plus de changements de camp politique.

Ce bonheur suisse, quintessence de la conception petite bourgeoise de la vie, a été raillé et critiqué sur tous les tons. Le seul point qui nous intéresse ici est qu'il est largement éprouvé par la population. Les Suisses et la politique, ouvrage cité plus haut, fournit sur ce sujet des indications qui confirment et complètent beaucoup d'observations antérieures. La population n'ignore pas complètement, de toute évidence, les limites de la forme de vie qui lui est accordée, ni tous les défauts du régime qui la lui accorde, mais elle a pour cette forme de vie les yeux de Sancho Pança. Il est certes permis de le déplorer. Cela n'abolit pas le fait.

- g) Paix. Les guerres entraînent souvent des remaniements spécialement importants de l'échiquier politique. Durant la période sur laquelle nous nous concentrons ici, les 2-3 dernières décennies, la paix a régné en Europe. Il faut ajouter que la Suisse neutre avait échappé aux précédents conflits. Cela n'a pu manquer de favoriser la stabilité des courants d'opinion, ainsi que la solidité de l'emprise de chaque parti sur la fraction de la population qu'il contrôle le plus directement.

* * *

Une remarque encore, avant de terminer. Elle sera pour relever que si le cas de la Suisse est probablement parmi les plus singuliers, en ce qui concerne la "contradiction" entre évolution rapide des structures de la société et des mentalités et immobilité des formes de la vie politique, ce cas n'est pas unique. Loin de là. Dans les pays industriels, les situations analogues sont nombreuses. La modernisation de l'économie et tous les changements sociaux, démographiques et culturels qui l'ont accompagnée,

n'ont pas bouleversé les forces politiques dans les pays anglo-saxons ou en Scandinavie, par exemple. Beaucoup d'observateurs estiment que, dans ses profondeurs, la configuration des familles politiques françaises reste proche de ce qu'elle était sous la 4ème République et même sous la 3ème. La grande autonomie des tempéraments idéologiques et des groupements politiques par rapport à l'évolution du contexte est un thème classique d'ailleurs. Je n'ai fait aujourd'hui que le reprendre à propos de la Suisse, dans le seul but d'introduire une discussion.

L'échec de l'Europe hégémonique de Charlemagne à Hitler

INTRODUCTION

Qu'entend-on par l'Europe hégémonique ?

Le mot hégémonique vient du grec « hégémôn » qui signifie le conducteur. A l'origine, dans l'Antiquité, on qualifiait d'hégémonie le rôle décisif sur le plan militaire d'un des Etats-membres d'une fédération. C'est ainsi qu'Athènes, au lendemain des guerres médiques, prit la direction militaire d'une confédération groupant les Grecs d'Asie et des Iles, la « Ligue de Délos » : on parle donc de l'hégémonie d'Athènes au sein de la Ligue.

Par extension, le terme hégémonie déborda rapidement le cadre purement militaire pour signifier une domination politique et économique, qui, au demeurant, s'accompagne presque toujours d'une supériorité militaire. L'hégémonie devint alors le titre qu'une nation se reconnaissait, et se décernait de son propre chef, à la domination d'un continent ou même de l'univers tout entier. Qui dominait l'Europe pouvait prétendre, du moins on le crut jusqu'à Hitler, à dominer le monde. « Tous les êtres vivants aspirent à l'expansion et tous les peuples aspirent à la domination du monde. Seul celui qui garde les yeux fixés sur ce but suit le bon chemin. » (Déclaration faite par Hitler, le 13 novembre 1930, à Erlangen.)

Quand on parle de l'Europe hégémonique, on se réfère donc à deux notions, dont l'une se trouve dans le prolongement de l'autre : une nation cherche, dans une première étape, à dominer le continent européen, ce qui doit lui permettre d'exercer, dans une deuxième étape, une domination mondiale. Nous verrons que seule la première étape a été partiellement réalisée, et encore de façon très éphémère.

Si l'on se place dans la perspective de l'unité européenne, il s'agissait donc d'une Europe dominée politiquement, économiquement et militairement par une nation qui s'estimerait supérieure aux autres et qui, par conséquent, s'arrogerait le droit de leur dicter ses volontés. L'image serait celle d'une Europe soumise à un maître : une nation privilégiée, servie par les autres, et donnant ses ordres. Pour peu que la nation tendant à l'hégémonie confie ses destinées à un « homme providentiel », on aboutirait à l'Europe d'un seul homme : en fait, l'Europe napoléonienne ou l'Europe hitlérienne.

Questions :

1. Que signifie, à l'origine, le mot hégémonie ?
2. Qu'entend-on aujourd'hui par ce terme ?
3. Quelles sont les structures d'une Europe hégémonique ?

Les « grands moments » de l'Europe hégémonique

Les tentatives opérées par les gouvernements européens pour parvenir à une domination du continent sont fort nombreuses ; la plupart d'entre elles sont restées à l'état embryonnaire et n'ont pu se développer. Nous ne retiendrons ici que celles qui ont connu des réussites, fragmentaires certes, mais débouchant sur la formation de grands empires européens. Elles sont au nombre de quatre et furent toutes conduites par des hommes qui marquèrent profondément leur époque :

Charlemagne (742-814),
Charles Quint (1500-1558),
Napoléon Ier (1769-1821),
Adolf Hitler (1889-1945).

Ces quatre hommes d'Etat sont très différents les uns des autres ; ils ont vécu à des époques, elles aussi, très différentes ; ils ont obéi à des impératifs politiques souvent divergents ; et pourtant, si l'on examine successivement l'histoire de leurs règnes (le terme peut aussi convenir pour Hitler, fondateur d'un Reich qui devait soi-disant durer mille ans), on s'aperçoit que les causes profondes de leur échec final sont les mêmes. L'Europe hégémonique n'était pas viable au IX^e siècle, pas plus qu'elle ne l'est au XX^e siècle. Et si elle ne l'était pas à l'époque de Charlemagne, si elle ne l'a pas été à celle de Napoléon ou d'Hitler, c'est parce que ces conquérants se sont heurtés à des obstacles fondamentaux qui n'ont pas varié au cours des siècles. En analysant ces obstacles, nous dresserons en même temps un constat de faillite de l'Europe hégémonique. Et en cherchant à comprendre les raisons qui ont fait échouer des hommes comme Charles Quint ou Napoléon dans leur effort de construction européenne, nous verrons certainement mieux les voies raisonnables qui s'ouvrent à l'Europe, si elle désire vraiment s'unifier.

Questions :

1. Quelles sont, selon vous, les nations et les hommes d'Etat qui ont essayé de façonner une Europe hégémonique ?

2. Essayez de broser les portraits de Charlemagne, Charles Quint, Napoléon Ier et Hitler.
3. Retracer les faits principaux de leurs règnes.
4. Jugez-vous utile et instructif d'étudier les causes d'échec de l'Europe hégémonique ? Si oui, pourquoi ?

PREMIÈRE PARTIE

Quels sont les caractères communs de ces quatre phases hégémoniques ?

1 La primauté d'un homme

Quelle que soit l'interprétation de l'histoire à laquelle on souscrit, il est évident que ces quatre phases hégémoniques sont étroitement liées à la personnalité d'un homme. Sans vouloir nier l'importance du facteur économique et du contexte politique (l'extraordinaire héritage de Charles Quint par exemple), il faut bien reconnaître que les idées et l'ambition d'un homme ont conduit à la formation de grands empires européens.

Il en résulte que ces vastes constructions ont reposé sur une base très fragile, puisque c'est pratiquement la vie d'un homme qui en constituait le fondement. N'oublions pas que si le Consul Napoléon s'est fait proclamer et couronner Empereur des Français, c'est pour assurer sa succession et, grâce au principe héréditaire, conférer plus de solidité à un édifice qu'il sentait bien fragile. L'attentat manqué de Cadoudal, en 1804, lui en avait fourni la meilleure preuve. Quant à Hitler, il était pleinement conscient de sa primauté, comme le prouvent les propos qu'il tint, le 22 avril 1939, à ses principaux généraux : « Essentiellement, tout repose sur moi, tout dépend de mon existence. C'est pourquoi mon existence est un facteur politique de la plus grande valeur. Mais je puis être éliminé à tout moment par un fou ou par un idiot ».

Les quatre fondateurs d'empires ont d'ailleurs senti le caractère exceptionnel de leurs règnes et ont vécu dans la crainte que ces constructions ne puissent pas leur survivre. N'est-il pas révélateur qu'ils se soient toujours tournés beaucoup plus volontiers vers le passé que vers l'avenir, Charlemagne évoquant la grandeur d'Auguste, Charles Quint celle de Charlemagne et d'Otton Ier, Napoléon celle d'Alexandre et de Charlemagne, Hitler celle de Napoléon ? Or, l'Europe ne peut pas se faire en retournant au passé, mais en se projetant avec imagination et hardiesse dans l'avenir.

Il ressort de l'analyse ci-dessus que l'Europe ne saurait s'incarner dans un homme. Certes, un homme peut être à l'origine d'un mouvement d'intégration européenne, il peut lutter pour la cause de l'unité du continent — songeons au rôle joué par un Robert Schuman — mais il ne peut prétendre représenter l'Europe à lui tout seul. L'Europe est beaucoup trop multiple pour qu'elle puisse s'identifier à la personnalité d'un seul individu. En plus du caractère éphémère que toute construction européenne reposant sur un homme a toujours eu, on n'ose qualifier d'Europe unie l'assemblage de nations obligées de se soumettre à l'ambition et la volonté de puissance d'un homme.

2 La guerre perpétuelle

Si l'on additionne le nombre d'années pendant lesquelles Charlemagne, Charles Quint, Napoléon et Hitler ont régné et gouverné, on obtient le total de 114 années. Sur ces 114 années de pouvoir, 75 ont été consacrées à faire la guerre, soit la proportion effrayante de deux ans de guerre pour une période de trois ans.

Il faut aussi relever que durant ces quatre périodes hégémoniques, la lutte s'est cristallisée contre un adversaire particulièrement tenace, qui s'est efforcé, par tous les moyens, d'empêcher la constitution d'un empire et d'une hégémonie européenne : les Saxons s'opposèrent aux visées impérialistes de Charlemagne, le royaume de France à celles de Charles Quint, l'Angleterre à celles de Napoléon et d'Hitler.

Nous verrons plus loin dans quel but et dans quel esprit ont été faites ces guerres de conquête, mais il faut souligner leur caractère néfaste en ce qui concerne une authentique unité européenne. En effet, le désir de domination ne peut que susciter une réaction de défense et d'opposition de la part de celui qui en est la victime. Au lieu de rapprocher et d'unir sincèrement les nations européennes, la conquête ne peut que les rattacher de façon artificielle et engendrer, au contraire, des rivalités et des haines durables. On a souvent mis en lumière, à juste titre, le rôle capital qu'a joué dans la naissance du nationalisme allemand l'occupation napoléonienne. Rien de tel qu'une armée d'occupation pour faire prendre conscience aux gens de ce qui les oppose et non pas de ce qui les rapproche.

Si l'on jette un coup d'œil à l'Empire « européen » de Napoléon à l'automne 1812, ce que Mme de Staël appelait la « Franco-Europe », que peut-on y déceler ? Des frontières qui vont du Portugal à la Russie (que l'Empereur s'efforça de vaincre à cette époque), mais surtout des insurrections et des soulèvements de caractère national en Espagne, dans le sud de l'Italie, au Tyrol et en Russie. Cet Empire n'est européen que de nom, il cache en réalité un grand nombre de mouvements centrifuges dont quelques-uns, l'espagnol en particulier, font preuve d'un nationalisme exacerbé. Or, ce n'est pas en suscitant des mouvements de ce type, en réveillant « l'hydre à plusieurs têtes » (comme Dante appelait le nationalisme) que l'on construit l'Europe.

Quelle leçon tirer de cette deuxième analyse ? *Ce n'est pas en multipliant les victoires militaires et les conquêtes territoriales que l'on unifiera l'Europe.*

3 L'exploitation érigée en système de gouvernement

Toute hégémonie implique domination, qui elle-même implique, à son tour, exploitation. La domination ne se marque pas uniquement par la supériorité des armes, elle se concrétise davantage encore dans l'exploitation économique des pays conquis. Les deux dernières tentatives hégémoniques, celles de Napoléon et d'Hitler, sont particulièrement significatives à cet égard, parce que l'apparition du machinisme (qui n'existait pas à l'époque de Charlemagne et de Charles Quint)

a renforcé l'aspect économique de la domination. Napoléon et Hitler ont tous deux considéré l'Europe comme un domaine réservé qu'il leur était loisible d'exploiter comme bon leur semblait. Il n'était pas question, à leurs yeux, de coordonner la production industrielle de l'Europe de façon à en faire bénéficier l'ensemble du continent, mais bien de subordonner les différentes industries nationales à l'industrie française, à l'époque de l'Empire napoléonien, à l'industrie allemande, du temps du Reich hitlérien. Hitler alla même jusqu'à mobiliser de force la main-d'œuvre étrangère pour la faire travailler dans les fabriques du Grand Reich.

Si le phénomène de l'exploitation apparaît surtout dans le domaine économique, il ne faudrait pas croire qu'il s'est limité à ce dernier. La conscription que Napoléon imposa à toutes les régions de l'Europe qu'il contrôlait (il y avait même des soldats espagnols dans la Grande Armée qui envahit la Russie au mois de juin 1812 !) constitue un autre aspect du même phénomène. Et que dire du pillage des œuvres d'art auquel se livra le général Bonaparte dès sa première campagne en Italie et que le régime hitlérien porta, grâce à la perspicacité du général Goering, à une rare perfection ?

Europe unie ne peut pas signifier exploitation au bénéfice d'une nation plus forte. Ce n'est pas dans un système hiérarchisé, les uns obligés de travailler pour les autres, que l'Europe trouvera son équilibre. Il faut chercher la voie de l'union dans les associations libres menant progressivement à une collaboration et une intégration économiques toujours plus développées. Personne ne conteste que la route est longue et semée d'embûches.

Questions :

1. Quels caractères communs pouvez-vous dégager de ces quatre phases hégémoniques ?
2. Dans quelle mesure expliquent-ils l'échec de l'Europe hégémonique ?
3. Nous permettent-ils de tirer les leçons quant à l'unification de l'Europe ? Si oui, lesquelles ?
4. Rappelez les principales campagnes militaires de Charlemagne, Charles Quint, Napoléon et Hitler, et les raisons pour lesquelles elles ont été entreprises.
5. Citez des exemples qui montrent la domination économique exercée par les nations aspirant à l'hégémonie européenne.

DEUXIÈME PARTIE

L'échec de l'Europe hégémonique signifie-t-il l'échec d'une certaine forme d'unité européenne ?

Pour répondre à cette question, il s'agit d'analyser les raisons qui ont poussé Charlemagne, Charles Quint, Napoléon et Hitler à multiplier les campagnes militaires (dont les résultats, nous l'avons vu, ont été néfastes à la cause d'une véritable unité européenne) et de saisir l'esprit dans lequel ils ont édifié leurs empires. En d'autres termes : ont-ils vraiment songé à l'Europe en les créant, ont-ils eu une conception personnelle de l'idée européenne ?

Il faudra nuancer notre réponse pour les règnes de Charlemagne et de Charles Quint. Nous pouvons par contre répondre non en ce qui concerne Napoléon et Hitler.

1 Charlemagne et Charles Quint ou le rêve de l'empire chrétien

Tout en tenant compte du facteur psychologique — on ne conquiert ou ne défend pas des empires comme ceux de Charlemagne et de Charles Quint sans faire preuve d'une forte volonté et d'une grande ambition — il faut considérer le *christianisme* (plus précisément le catholicisme chez Charles Quint qui recouvre d'ailleurs ses intérêts politiques) comme l'idée fondamentale de leurs règnes. Il ne s'agissait pas tant pour eux de gouverner l'Europe, mais bien la chrétienté, qui se trouvait pratiquement refoulée sur le territoire de l'Europe. Charlemagne et Charles Quint ont été des souverains « européens », ils ont songé à l'Europe, dans la mesure où celle-ci pouvait être christianisée (Charlemagne contraignit tous les Saxons à se convertir à la religion chrétienne) ou l'était déjà. C'est la chrétienté qui à leurs yeux définissait l'unité la plus profonde et la mieux ressentie de tous les peuples habitant ce continent. Ils ont incarné tous deux, l'un à l'entrée, l'autre à la sortie du Moyen Âge, la conception que celui-ci s'est faite de l'Empire, c'est-à-dire de l'unité non pas européenne, mais chrétienne, gouvernée par un homme dont le pouvoir temporel était solennellement confirmé par le chef spirituel de la chrétienté.

Ajoutons que dans le cas de Charlemagne les souvenirs de l'autorité impériale ont joué également un rôle qu'il ne faut pas négliger. Ne l'a-t-on pas salué du nom de « Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique Empereur des Romains » ?

2 Napoléon et Hitler ou la volonté de puissance

Ce qui frappe chez Napoléon et Hitler, qu'il faut d'ailleurs différencier sur bien des points, c'est l'ambition effrénée dont les deux hommes ont fait preuve pour s'emparer du pouvoir et la volonté de puissance indomptable qui les a poussés à accroître ce pouvoir chaque fois que les circonstances le permettaient. L'Empire napoléonien et le Reich hitlérien ne sont pas des constructions qui résulteraient d'une conception européenne de leurs fondateurs, mais les résultantes de conquêtes qui s'expliquent en grande partie par l'ambition dont étaient dévorés ces deux hommes, ambition politique qui les jeta dans l'engrenage infernal de l'impérialisme conquérant.

Cette ambition s'accompagne chez Napoléon d'un amour sincère, quoique purement platonique, pour les « conquêtes de 89 » (proclamées dans son fameux Code civil) et chez Hitler d'un antisémitisme viscéral (qui déclenchera les atrocités de la « solution finale ») et d'un farouche anticommunisme (qui n'empêchera pas le pacte germano-russe de non-agression).

Mais où est l'Europe dans tout cela ? Nulle part, si ce n'est dans la propagande. Napoléon,

à Sainte-Hélène (alors que tout était joué !) accusera ses ennemis de l'avoir empêché de réaliser « les Etats-Unis d'Europe ». Ce faisant, il n'aidait en rien l'Europe, mais servait très habilement sa propre légende. Quant à l'Europe d'Hitler, elle eut toujours un côté raciste et anticomuniste d'un tel fanatisme, qu'elle ne peut qu'apparaître comme une caricature, hélas ! tragique, de l'idée européenne. De toute façon, derrière ce racisme et cet anticomunisme qui devaient soi-disant servir de ciment à l'« Europe nouvelle », se cachent les intérêts égoïstes du IIIe Reich et plus précisément ceux de ses dirigeants ultranationalistes. Les consignes du gouvernement national-socialiste à la presse (juillet 1940) ne laissent planer aucun doute à ce sujet : « En Europe, seule l'Allemagne commande. Elle n'a (...) aucun allié ou partenaire placé sur un pied d'égalité ».

Questions :

1. Quelles différences faites-vous entre les empires de Charlemagne et Charles Quint, d'une part, et ceux de Napoléon et Hitler, d'autre part ?
2. Montrez en quoi l'idée européenne a été chez Napoléon et chez Hitler uniquement un thème de propagande.

TEXTES

L'Europe comme thème de propagande

1 Le « Journal de l'Empire » (6 octobre 1812) commente en ces termes la victoire française de Borodino :

« Quel sort nous attendait sans la main puissante et tutélaire qui vient d'arrêter dans leur source les dangereux effets d'une aussi vaste ambition ? Supposons un moment que la victoire ait pu être infidèle au courage de nos soldats et au génie de leur auguste chef, et faisons-nous violence pour envisager les malheurs dont l'Europe serait la proie. Que de massacres ! que de ravages ! que d'incendies ! quels excès de toute espèce n'auraient pas commis les barbares qui détruisent leur propre pays, qui mettent le feu à leurs maisons et à leurs cités, quand ils n'osent ou ne peuvent plus les défendre ! Quels flots de sang verserait dans Vienne, dans Varsovie, dans Berlin ou dans Paris le monstre indigne du nom d'homme, qui a pu incendier Moscou...

Grâce aux progrès des lumières, à la force que leur emprunte le peuple le plus poill de l'univers, grâce au génie qui nous gouverne et défend avec nous la grande famille des peuples civilisés, le torrent dévastateur est arrêté dans sa course... Oui, nous le répétons encore, l'Europe est sauvée. »

2 Discours de Joachim von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, sur « La lutte pour la liberté de l'Europe » (26 novembre 1941) :

« Cette dernière guerre britannique (il s'agit de l'agression anglaise de 1939 !), qui a encore une fois déversé les souffrances et les larmes sur les pays de notre continent, a provoqué une évolution beaucoup plus rapide dans la façon de penser de ses habitants que de nombreuses années de paix seraient parvenues à le faire. Si d'aucuns, pour des motifs égoïstes, ne veulent pas encore le voir ou peut-être ne veulent pas l'avouer ouvertement, on ne peut cependant pas contester un fait : les peuples de l'Europe se sont rapprochés les uns des autres ! Si l'une ou l'autre couche de population hésite encore à l'heure actuelle, l'alliance de l'Angleterre avec le bolchévisme contre l'Europe, a cependant ouvert les yeux aussi à ces milieux. Chaque Européen sait que l'Angleterre ne désirerait, aujourd'hui, rien moins que de voir l'antique Europe sombrer et se dégrader dans une catastrophe bolchévique, avec l'espoir, il est vrai utopique, de pouvoir se sauver dans son île pour un temps assez long... Mais l'Europe s'est réveillée de sa passivité et s'est lancée dans une autre voie. Elle a pris conscience de son unité et nous assistons maintenant à ce spectacle exaltant : qu'une nation européenne après l'autre, la plupart du temps d'anciens alliés de l'Angleterre ou des pays qu'Albion a poussés à la guerre contre l'Allemagne et précipités, par conséquent, dans le malheur, se détournent de la Grande-Bretagne, puis se rapprochent de nous et nous offrent leurs fils pour la lutte contre l'ennemi bolchévique commun. L'Europe est pour la première fois de son histoire, sur le chemin de son unification !... Aujourd'hui, les fils de presque tous les pays d'Europe combattent à l'Est pour la conservation de la vie et de la civilisation de notre continent. Or, le sang versé dans cette lutte commune pèsera plus lourd que toutes les réminiscences d'un siècle écoulé. La nouvelle Europe est en marche ! »

Rédaction d'une documentation pédagogique publiée dans « Civilisme européen » (Genève, décembre 1969, n° 18).

Quel avenir pour notre passé ?

Pendant plusieurs décennies, le public, fasciné par les progrès fabuleux des sciences et des techniques, a assisté avec résignation à l'effacement de son patrimoine architectural, persuadé que ce sacrifice était la rançon inévitable du progrès social et allait lui ouvrir les portes d'un monde meilleur.

Cette attitude de résignation s'est radicalement modifiée au cours des dernières années et est passée à une opposition de plus en plus énergique.

Deux raisons expliquent ce changement d'attitude du public :

- d'abord, la désillusion devant les dimensions inhumaines, la froide uniformité, l'aspect impersonnel et peu accueillant de la plupart des ensembles modernes érigés à l'emplacement des quartiers anciens démolis ;
- ensuite, la conviction que les avantages de fonctionnalité, de confort et d'économie que présentent incontestablement ces ensembles, n'exigeaient pas la disparition des constructions anciennes qui pouvaient, sans grandes difficultés, être adaptées aux exigences de la vie moderne¹.

LE CONGRÈS D'AMSTERDAM (21-25 octobre 1975)

Le Congrès a marqué le point culminant de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975. Il avait le double objectif de définir la doctrine moderne de la « conservation intégrée » et d'inciter tous les pays d'Europe à poursuivre leurs efforts après 1975. Les participants ont clairement fait savoir qu'ils mettraient tout en œuvre pour maintenir et intensifier l'intérêt et l'enthousiasme éveillés dans les pays européens depuis le lancement, par le Conseil de l'Europe, de la campagne sur le patrimoine architectural.

En conclusion du Congrès, quelque mille délégués de plus de vingt-cinq pays européens — ministres, parlementaires, urbanistes, élus locaux et régionaux, fonctionnaires, représentants d'associations privées, architectes, etc. — ont approuvé une Déclaration reflétant une nouvelle attitude à l'égard du patrimoine architectural de l'Europe et appelant une action concertée pour le protéger. Elle souligne que le patrimoine archi-

tektural européen, dans son sens le plus large, fait partie intégrante de l'existence quotidienne de chaque individu et que la protection traditionnelle de monuments historiques isolés doit céder le pas à une politique consistant à sauvegarder des ensembles de bâtiments anciens, qu'il s'agisse d'édifices importants ou d'habitations et de lieux de travail plus modestes.

Notre société devra, à brève échéance, renoncer au patrimoine architectural et aux sites qui forment son cadre traditionnel de vie, et une nouvelle politique de protection et de conservation intégrée de ce patrimoine n'est mise en œuvre d'urgence. Ce qu'il importe de protéger aujourd'hui, ce sont les villes historiques, les quartiers urbains anciens et les villages de tradition, y compris les parcs et jardins historiques. La protection de ces ensembles architecturaux ne peut être conçue que dans une perspective globale en tenant compte de tous les édifices qui ont valeur de culture, des plus prestigieux aux plus modestes, sans oublier ceux de l'époque moderne, ainsi que du cadre dans lequel ils s'inscrivent. Cette protection globale complètera la protection ponctuelle des monuments et sites isolés.

La signification du patrimoine architectural et la légitimité de sa conservation sont maintenant mieux perçues. On sait que la préservation de la continuité historique dans l'environnement est essentielle pour le maintien ou la création d'un cadre de vie qui permette à l'homme de trouver son identité et d'éprouver un sentiment de sécurité face aux mutations brutales de la société : un nouvel urbanisme cherche à retrouver les espaces clos, l'échelle humaine, l'interpénétration des fonctions et la diversité socio-culturelle qui caractérisent les tissus urbains anciens. Mais on découvre aussi que la conservation des bâtiments existants contribue à l'économie des ressources et à la lutte contre le gaspillage, une des grandes préoccupations de la société contemporaine. Il a été démontré que les édifices anciens peuvent recevoir de nouveaux usages répondant aux besoins de la vie contemporaine. A ceci s'ajoute que la conservation fait appel à des artistes et des artisans très qualifiés dont le talent et le savoir-faire doivent être maintenus et transmis. Enfin, la réhabilitation de l'habitat

existant contribue à réduire les empiétements sur les terres agricoles et permet d'éviter ou d'atténuer sensiblement les déplacements de la population, ce qui constitue un bénéfice social très important de la politique de conservation².

ORIENTATIONS

1. Aménagement du territoire et planification urbaine

La planification urbaine (règles précises, applicables à des zones limitées) et l'aménagement du territoire (orientations à long terme s'appliquant à des espaces d'échelle variable) doivent intégrer les exigences de la conservation du patrimoine architectural et ne plus la traiter de façon fractionnelle ou comme un élément secondaire, comme ce fut souvent le cas dans un passé récent³.

Afin de rendre possible cette intégration, il convient de dresser l'inventaire des bâtiments, des ensembles architecturaux et des sites comportant la délimitation de zones périphériques de protection. Il serait souhaitable que ces inventaires soient largement diffusés, notamment aux autorités régionales et locales ainsi qu'aux responsables de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, afin d'attirer leur attention sur les édifices et les zones dignes d'être protégées⁴.

La tâche des concepteurs revient à s'assurer que toutes les pièces du patrimoine qu'il convient de conserver sont utilisées, à en choisir d'autres qui lui semblent importantes, à procéder aux adjonctions nécessaires et à fonder le tout en une entité nouvelle répondant aux besoins de la collectivité qu'il sert. Loin d'être uniforme, cette entité sera diverse et nous devons admettre que l'unité se fasse à partir d'éléments nombreux et disparates.

L'odieuse « bon goût », l'efficacité et la manie de l'ordre peuvent être les plus ennemies d'une véritable conservation. Il existe deux autres dangers : les perspectives d'enrichissement offertes par l'environnement, et les problèmes créés par le désir fréquent de grouper des éléments en unités de plus en plus vastes, à une échelle de plus en plus grande. Les premières peuvent provoquer la destruction de l'environnement en raison de la plus-value financière qui en résulte pour l'environnement. Quant au changement d'échelle urbaine, il s'en était déjà produit aux 18^e et 19^e siècles, mais jamais dans de telles proportions. Voilà probablement la plus grave menace qui pèse sur le patrimoine architectural⁵.

On ne peut ni transformer une ville en musée, ni mettre des musées partout. Pour déterminer quelle sera l'ampleur des transformations licites, il nous faut donc esquisser un classement hiérarchique des monuments et des ensembles. En haut de l'échelle seront les pièces éminentes du trésor, celles qu'il faut conserver à tout prix dans leur intégrité, en bas les moins précieuses, les simples et charmants décors qui sont des façades derrière lesquelles on peut, à la limite, faire n'importe quoi. Entre les deux s'échelonnent les bâtiments qu'on pourra modifier plus ou moins suivant leur valeur et suivant les cir-

constances. Ne perdons pas de vue qu'il est des limites à ne pas dépasser sous peine de voir les prétendues restaurations équivaloir à des massacres.

Une typologie esthétique et archéologique, si finement établie soit-elle, ne saurait nous donner un instrument suffisant pour le déchiffrement des quartiers anciens à sauvegarder. Elle laisserait échapper ceux qui doivent l'essentiel de leur caractère à la qualité des habitants eux-mêmes. Certains quartiers populaires de Rome et de Paris, comme le Trastevere et la rue Mouffetard, comprennent assez peu d'édifices de qualité, voire pas du tout, mais sont remarquables par une atmosphère, qui tient non seulement à l'aspect des constructions mais aussi et surtout au peuple qui les habite. Nous devons donc établir, parallèlement à la typologie esthétique, une sorte de typologie sociologique qui nous donnera tout à la fois l'adéquation des hommes à leur habitat, ou aussi bien leur inadéquation, et en même temps la santé du quartier⁶.

2. Pouvoirs locaux et participation des citoyens

Les pouvoirs locaux doivent perfectionner leurs techniques de consultation pour connaître l'avis des groupes concernés sur les plans de conservation et en tenir compte dès l'élaboration de leurs projets. Dans le cadre de la politique d'information du public, ils doivent prendre leurs décisions au vu et au su de tous, employant un langage clair et accessible à tous afin que la population puisse connaître, discuter et apprécier les motifs des décisions. Des lieux de rencontre pour la concertation publique devraient être prévus.

Dans ce sens, le recours aux réunions publiques, aux expositions, aux sondages d'opinions, aux mass média et à tous autres moyens appropriés, devrait devenir une pratique courante.

L'éducation des jeunes dans le domaine de l'environnement et leur association à toutes les tâches de sauvegarde est un des impératifs majeurs de l'action communale.

Les propositions complémentaires ou alternatives présentées par des groupements ou des particuliers devraient être considérées comme une contribution appréciable à la planification⁷.

3. Problèmes sociaux

Les conséquences sociales des premières opérations de conservation intégrée menées dans les pays européens sont apparues aux yeux des conservateurs que nous sommes, comme une forte surprise et comme un scandale. Nous avions longuement travaillé pour qu'un cœur de vieille ville que nous étions les seuls, ou presque, à trouver admirable malgré sa crasse et sa déréliction, soit vigoureusement pris en main par les pouvoirs publics ou par des associations compréhensives ; nous avions lutté pour obtenir les concours financiers indispensables — et Dieu sait combien les banquiers sont professionnellement méfiants ! — et nous avions enfin obtenu satisfaction. Les travaux allaient bon train, le vieux visage qui, depuis des siècles semblait-il, était triste, sale et ravagé, reprenait les couleurs de la jeunesse, retrouvait sa noblesse ancienne. Il devenait évident pour tous

que nous avons vu juste, que ces trésors architecturaux, loin d'être des épaves supportées seulement parce que les moyens financiers manquaient pour les abattre et les remplacer, étaient un cadre de vie parfait pour les hommes de notre temps. Il suffisait de les reconstruire, de les nettoyer, d'enlever les verrues poussées au cours des siècles, d'apporter aussi le confort minimum auquel ont droit tous les hommes d'aujourd'hui, pour que chacun découvre avec ravissement ce qu'il avait sous les yeux depuis sa naissance. Et le succès général répondait à notre attente, c'était à qui voudrait se loger dans ces quartiers naguère délaissés, voire mal famés, c'était une vraie bataille pour obtenir un appartement dans les nobles hôtels, dans les harmonieux ensembles... la juste récompense, la splendide couronne pour nos exactes prévisions et nos efforts persévérants. Mais cette couronne avait aussi des épines, une seule peut-être, mais d'une taille gigantesque : la population qui habitait ce quartier avant notre intervention n'était pas revenue dans les locaux réhabilités, leur accès lui étant interdit par les loyers majorés. Surprise, certes, car ce n'était pas cela que nous avions voulu. Nous avions cru travailler pour tous puisque nous sauvions un trésor culturel dont la jouissance était accordée à tous ceux qui passeraient dans les rues, or nous faisions des victimes. L'opération était-elle mal montée, le pied nous avait-il glissé quelque part ? Pourrions-nous mieux nous y prendre une autre fois ?

Pour éviter que les lois du marché s'appliquent dans toute leur rigueur dans les quartiers restaurés, ce qui aurait pour effet l'éviction des habitants incapables de payer des loyers majorés, il importe que les pouvoirs publics interviennent pour modérer les mécanismes économiques comme ils le font toujours quand il s'agit de logements sociaux. Les interventions financières peuvent s'équilibrer entre les primes à la restauration accordées aux propriétaires moyennant la fixation de plafonds pour les loyers, et l'allocation d'indemnités de logement aux locataires pour diminuer, voire compléter, l'écart entre les anciens et les nouveaux loyers².

4. Mesures législatives et administratives

Si nos quartiers anciens ont subi de tels dégâts, notamment au cours des trente dernières années, cela est dû essentiellement aux diverses formes de développement que nous avons tolérées. Cela n'est pas à dire que toute innovation soit nécessairement mauvaise, ni que la construction moderne ne puisse coexister harmonieusement avec un cadre ancien. Ce n'est pas tant une question d'âge qu'une question de qualité. Certains monuments anciens possèdent une qualité architecturale, d'autres en sont dépourvus ; il en est de même des monuments modernes.

Si je soulève ce problème, ce n'est pas dans un esprit philosophique, mais à cause de ses incidences pour l'administration. Alors que les projets de rénovation ou de réhabilitation intensives peuvent avoir un caractère relativement fini — la résolution définitive des facteurs contradictoires en jeu exigeant la création d'une équipe spéciale pour une durée limitée — les

problèmes du contrôle à long terme nécessitent, non pas des plans préétablis, mais des politiques globales et des politiques spécifiques. Ils nécessitent aussi une continuité dans l'engagement, quels que soient les changements de personnel qui interviennent au niveau des administrateurs, et les changements de contrôle politique au niveau des membres élus. D'où des implications sur le plan de la législation et de l'équilibre du pouvoir entre le gouvernement et les pouvoirs locaux³.

La notion de patrimoine architectural ayant été progressivement élargie du monument historique isolé aux ensembles architecturaux urbains et ruraux ainsi qu'aux apports des époques les plus proches, une réforme profonde de la législation, accompagnée d'un renforcement des moyens administratifs, constitue la condition préalable à une action efficace.

Cette réforme doit être guidée par la nécessité de coordonner la législation relative à l'aménagement du territoire d'une part et la législation relative à la protection du patrimoine architectural d'autre part⁴.

5. Moyens financiers

En fait, en ma qualité d'industriel, je suis heureux d'avoir cette occasion de dire publiquement l'attachement du monde industriel et commercial au patrimoine que constitue notre environnement. Les caricaturistes ont beau jeu de représenter l'industrie sous les traits du barbare, du pollueur et du vandale. Il serait à la fois malhonnête et exagéré de ne pas avouer les nombreux péchés contre l'environnement qui ont été commis tout au long de l'histoire au nom de cet impératif qu'est l'efficacité. Cependant, il serait tout aussi malhonnête de ne pas reconnaître la force de ce vent nouveau qui incite actuellement les entreprises industrielles à faire preuve d'originalité dans l'interprétation de leurs responsabilités à l'égard de ce que j'appellerai « l'architecture sociale » des collectivités industrielles⁵.

Les problèmes de la conservation ne peuvent être résolus que grâce à des moyens suffisants ou des mesures spéciales sur le plan économique, ou en présence d'une infrastructure favorable. En l'absence de ces éléments, un certain nombre de constructions méritant d'être préservées sont condamnées. Ce processus ne s'arrête que lorsque les frais de restauration du nombre réduit de bâtiments restants correspondent aux moyens financiers disponibles.

Les moyens financiers nécessaires peuvent provenir soit de fonds publics, soit du secteur privé. Dans un cas comme dans l'autre, les conditions préalables de rentabilité ou de sécurité devraient être exclues. Grâce à la mise en œuvre de moyens financiers raisonnables, des édifices dignes d'être préservés peuvent être restaurés et remplir ensuite une fonction satisfaisante, à peu de choses près, aux normes financières acceptées. La différence entre les normes financières acceptées et les possibilités qu'offrent ces édifices doit être compensée par des crédits assortis d'un taux d'intérêt et de conditions de remboursement plus favorables que les conditions habituelles⁶.

6. Problèmes techniques

Si le problème de la réhabilitation a pris actuellement une telle ampleur, c'est notamment dû au fait que la pollution croissante de l'environnement a contribué à accélérer le processus naturel de vieillissement et de dégradation et que les occupants et usagers des immeubles ont davantage d'exigences. Des difficultés sont surtout apparues lorsque l'entretien permanent — la rénovation constante d'éléments endommagés ou trop vieux à laquelle on a procédé pendant des siècles avec une compétence à peu près identique — a été interrompu dans de nombreux cas où qu'on y a apporté moins de soins. Il faut cependant ne pas oublier que dans des périodes de pénurie et de misère, on a déjà construit jadis des édifices ne correspondant pas aux normes techniques de l'époque et donc exposés, plus que d'autres, à la dégradation et au vieillissement¹.

Aujourd'hui, la conservation des monuments historiques ne se borne plus à l'entretien de tel ou tel édifice, elle s'étend à toute une série d'aspects complexes. Il faut, pour juger d'un monument historique et de son environnement, bien connaître le passé, percevoir profondément le présent et pressentir l'avenir. Nous savons que les monuments d'architecture devront, pour survivre, continuer de s'adapter à l'évolution des besoins de l'homme².

Face à cette évolution, on peut se demander s'il existe une panacée en matière de programme de formation. Fort de mes douze années d'expérience en qualité d'éducateur dans un centre de formation, je doute qu'il existe dans ce domaine des remèdes universels. J'estime indispensable d'inculquer pour l'instant aux futurs spécialistes des programmes différents tant que la valeur du patrimoine culturel ne fera pas l'objet d'une prise de conscience générale dans tous les domaines. Il faut qu'en définitive chacun de nous puisse, quelle que soit sa profession, participer à la conservation de ce patrimoine³.

CONCLUSIONS

La Déclaration d'Amsterdam s'adresse aux gouvernements, aux parlements, aux pouvoirs régionaux et locaux, aux organisations interna-

tionales et notamment au Conseil de l'Europe, aux organisations privées et non gouvernementales, aux enseignants et aux éducateurs, et à l'ensemble du public. Le Congrès a reconnu le rôle particulièrement important que peuvent jouer les membres du corps enseignant et les organes d'information pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les dangers qui menacent notre environnement architectural (dégradation, abandon, spéculation, ignorance) et pour les amener à appuyer cette nouvelle notion de conservation intégrée.

Le patrimoine architectural ne survivra que s'il est apprécié par le public et notamment par les nouvelles générations. Les programmes d'éducation doivent donc, à tous les niveaux, se préoccuper davantage de cette matière⁴.

¹ Extrait du rapport « Législation et administration » de M. Constant PIRLOT (Directeur d'administration, Direction Générale des Arts et Lettres, Ministère de la Culture française, Bruxelles).

² Extrait de la Déclaration d'Amsterdam (24 octobre 1975).

³ Extrait du rapport « Responsabilité des pouvoirs locaux et participation des citoyens » de M. Alfred WOOD (Responsable de la planification, West Midlands Metropolitan County).

⁴ Extrait du rapport « Les problèmes actuels de la conservation intégrée » de M. Jacques HOULET (Sous-directeur des sites et des espaces protégés, Secrétariat d'Etat à la Culture, Paris).

⁵ Extrait du rapport « Législation et administration » de M. Michael MIDDLETON (Directeur du Civic Trust, Grande-Bretagne).

⁶ Extrait du rapport « Les moyens financiers nécessaires aux opérations de conservation et de restauration » de M. Peter PARKER (Président du Hockware Group Ltd., Grande-Bretagne).

⁷ Extrait du rapport « Les moyens financiers nécessaires aux opérations de conservation et de restauration » de M. Viggo NIELSEN (Directeur général de l'Agence nationale pour la conservation de la nature, des monuments et des sites, Copenhague).

⁸ Extrait du rapport « Moyens techniques et pratiques de la conservation et de la restauration » de M. Peter BREITLING (Professeur d'urbanisme et d'aménagement du territoire, Technische Hochschule, Graz).

⁹ Extrait du rapport « Moyens techniques et pratiques de la conservation et de la restauration » de M. Cavri ERDER (Professeur à la Faculté d'Architecture, Université technique du Moyen-Orient, Ankara).

Pour toute information concernant le Congrès d'Amsterdam (programme, liste des participants, série intégrale des documents de travail et autres documents de base, liste des films, etc.),

s'adresser au Service de presse du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ainsi que pour obtenir des exemplaires de la Charte promulguée à l'ouverture du Congrès.